



**INTERVIEW**  
Abd Al Malik : « La solution passe par l'éducation »  
p. 2



**REPORTAGE**  
« Quel métier je peux faire ? »  
p. 4



**REPORTAGE**  
D'improbables rencontres  
p. 5



**INITIATIVE**  
Transfert de technologies solidaires  
p. 6



#### DOSSIER

## Des quartiers pleins d'avenir

### Vous avez dit « banlieues » ?

par Stéphane Beaud,  
sociologue

Que sait-on vraiment des « quartiers d'habitat social » d'aujourd'hui ?

Tout d'abord, premier préalable, comment les appeler ? Puisque la manière de nommer n'est pas sans influencer la manière de les voir ou de les comprendre. En parlant de « quartiers sensibles », on cherche plus ou moins à euphémiser leur situation socio-économique qui est objectivement celle d'un cumul de handicaps en termes de niveaux de revenu, de taux d'emploi ou de chômage, de proportion d'échec scolaire, etc. En évoquant plus directement des « quartiers de relégation », comme on semble de plus en plus le faire lors de ce début de campagne présidentielle, notamment à gauche de l'échiquier politique, on vise, au

prix d'un effet de dramatisation, un discours « de vérité », de manière à rompre avec un langage perçu comme technocratique et déniait la réalité sociale. Ou, tout simplement, en reprenant ce vieux mot de « banlieue » qui a le mérite de rappeler des faits, soit géographiques, - ces quartiers ont été construits à la périphérie des villes centres -, soit historiques, insistant sur la continuité des problèmes sociaux issus du peuplement des faubourgs aux ZUP des années 1960-70.

Ensuite, au-delà des mots et des modes de désignation, comment savoir qui y habite et ce qui s'y passe, véritablement, réellement ?

suite page 3



ÉDITO

## Devoir de témoignage



« On ne vous connaît pas ou pas assez ! » « Vous devriez plus parler, vous exprimer ! » Voilà le genre de remarques qui

reviennent souvent quand on rencontre et travaille avec certains spécialistes de l'éducation. Quelques éminents chercheurs nous ont même renvoyé à notre devoir de témoignage : présents dans ces quartiers délaissés depuis plus de quinze ans, vous devez raconter ce que vos bénévoles vivent, entendent et voient.

On ne parle pas assez de l'expérience de l'Afev certes, mais ce qui est plus inquiétant dans cette période marquée par le début de la campagne présidentielle, c'est qu'on ne parle pas beaucoup d'éducation. Ou plutôt chacun en parle de son côté, chacun apporte sa touche personnelle au système actuel de formation initiale : l'École.

Un petit coup de carte scolaire, un

soupçon de moyens supplémentaires, une once de retour aux « bonnes vieilles méthodes », un peu plus d'entreprises ou un peu moins de patrons, la « liste à la Prévert » est longue. Et pourtant ne serions-nous pas en train de nous tromper de débat, tant sur la forme que sur le fond ?

Sur la forme tout d'abord, le débat sur l'éducation ne se limite pas à une discussion sur l'école. Depuis un quart de siècle, nous enchaînons les débats sur le système, les réformes, le changement de cap sur les moyens, sans aucun suivi ni évaluations sérieuses, sans aucune assurance de leur réalisation : nous avons adapté le temps de l'école au calendrier des échéances électorales.

Sur la forme encore, comment vouloir réformer notre système scolaire sans associer à la réflexion les acteurs de l'éducation, collectivités locales, associations, parents d'élèves, ..., sans associer les acteurs de l'insertion pro-

fessionnelle, collectivités territoriales, entreprises, organismes de formation continue, .... Notre système scolaire reste la pierre angulaire de notre politique d'éducation, mais on ne peut pas à la fois regretter que l'école soit perméable aux symptômes des dérèglements de notre société, et ne pas associer le débat sur l'école au débat sur l'éducation en général.

Sur le fond enfin, ne pourrait-on pas aujourd'hui repenser le débat sur les finalités de notre politique d'éducation plutôt que s'attaquer, en préalable, aux tuyaux et rouages de la machine. Nous ne savons pas s'il faut 2 ou 4 h de calcul en CP, nous ne savons pas s'il faut des semaines de 4 ou de 5 jours, nous ne savons pas s'il faut faire 25, 30 ou 35 heures dans l'établissement.

Ce que nous savons en revanche, c'est que 150 000 élèves sortent chaque année de notre système scolaire sans formation. Tous les ans, le scandale se

reproduit : 20 % d'une tranche d'âge laissés pour compte !

Parce que nous pensons que ce débat concerne tout le monde, que la solution n'est pas unique et qu'elle n'est pas dans les mains d'un seul acteur. Parce que nous croyons à la fois en la maturité de nos concitoyens et en notre système politique, nous avons décidé de lancer un appel, intitulé « Pas de quartier pour les inégalités ! » (voir page 8), aux actuels et futurs parlementaires pour qu'enfin le débat sur l'éducation et les efforts à entreprendre soit à la hauteur des enjeux pour la jeunesse et notre pays tout entier.

Et si cela fait parler de l'Afev, considérez donc cela comme notre témoignage !

Nicolas Delesque  
secrétaire général de l'Afev

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (Afev) est une association d'éducation populaire créée en 1991 qui mobilise des étudiants bénévoles pour intervenir dans les quartiers défavorisés. Avec 7 500 bénévoles, 10 000 enfants suivis et 180 villes partenaires, l'Afev est le plus important réseau national d'intervention de jeunes solidaires. Leur principale activité est l'accompagnement éducatif dans les quartiers en difficulté.



INTERVIEW

## Abd Al Malik : « La solution passe par l'éducation »

A 31 ans, il incarne la génération émergente des slameurs français. Ancien leader du groupe NAP (New African Poets), son premier album solo « Gibraltar », sorti l'année dernière, fut salué par les critiques et le public. Il revient sur la place fondamentale de l'éducation dans le développement de chacun.

**Où as-tu grandi ? Quels problèmes as-tu rencontré ?**  
J'ai grandi dans le quartier dit « difficile » de Neuhof, à Strasbourg. Ses habitants sont les premières victimes des discriminations et de tous les maux de la société en général : chômage, précarité, exclusion, violences... Victime de sa réputation, ce quartier a toujours été stigmatisé. L'étiquette de Neuhof colle toujours à la peau de ceux qui y habitent.

**Pourtant, tu as refusé cette fatalité ? Quels moyens as-tu trouvés pour en sortir ?**

Nous nous sommes dit : « Que pouvons-nous faire, nous, simples troubadours ? ». La musique, voilà le moyen que nous avons trouvé pour nous exprimer, pour montrer qu'on était capable nous aussi de problématiser la situation. Avant de me lancer en solo, j'avais créé NAP, un groupe de rap, avec des copains. Dans nos textes nous avons tenté d'offrir une autre image des quartiers, de sortir des amalgames et des préjugés. C'est toujours ce que je tente de faire.

**Quel regard portes-tu aujourd'hui sur la question de ces quartiers, réputés difficiles ?**

Il existe à Neuhof un fort tissu associatif. Mais longtemps, les personnes qui y travaillaient ne venaient pas du quartier, et ces associations devenaient de véritables administrations. Or, c'est d'actions concrètes dont le quartier a besoin. Depuis, des habitants de Neuhof se sont impliqués et les choses sont en train de changer. Je reste optimiste parce qu'en bas, les gens veulent que cela bouge. Mais si les hommes politiques ne sont pas eux aussi dans cette démarche de changement, le risque est de créer de la désillusion. Il n'y a rien de pire...

**Par où doivent passer ces changements ? Quelle est la solution, ou du moins la voie à emprunter ?**

Je crois que la solution passe avant tout par l'école. L'édu-

cation, c'est l'essentiel. Mon cas est marquant : j'ai fait au cours de ma scolarité des rencontres déterminantes, j'ai rencontré des professeurs merveilleux, qui m'ont permis de prendre confiance en moi. La solution passe par l'éducation, mais il faut pour cela donner à l'école les moyens de jouer ce rôle de tremplin.

**Pouvoir politique ou associatif, quelle est la place de chacun dans ce processus ?**

Il faudrait lancer un véritable plan Marshall, mettre tout le monde autour d'une table et entamer une réflexion globale, faire cogiter hommes politiques et associations sur le sujet. Pour cela, ceux qui dirigent doivent comprendre que la question des quartiers n'est pas un problème à part mais au centre de la société. Les associations quant à elles devraient pouvoir se tenir à côté des pouvoirs publics, et non pas se substituer à eux. En arrière plan, des associations telles que l'Afev font beaucoup plus qu'elles ne le croient, parce qu'un jeune citoyen engagé deviendra un adulte engagé.

**Tu as toi aussi un engagement associatif, avec Les Fraux à Strasbourg. Qu'avez-vous mis au cœur de cette association ?**

Nous avons souhaité mettre en relation des jeunes et des policiers, afin de maintenir un dialogue entre eux. Ce dialogue, même s'il est parfois houleux, est essentiel. Dans cette association, nous avons aussi mis en place des activités de lecture, d'écriture, des aides aux devoirs. Au fond, ce que nous cherchons à dire indirectement à ces jeunes, avec pédagogie, c'est que l'école est le seul moyen de s'en sortir. Ne dit-on pas que le savoir est une arme, mais une arme pacifiste ?

Propos recueillis par Charlotte Alix



INITIATIVE

## La première génération de volontaires

Depuis le mois de septembre 2006, le service civil volontaire définit un cadre pour l'engagement citoyen des jeunes français, en leur offrant la possibilité de s'investir, pour une durée déterminée, dans une mission collective d'intérêt général. Il devrait concerner près de 50 000 jeunes d'ici la fin de l'année. Rencontre avec les premiers volontaires de l'Afev.



Il y a plus d'un an, en pleine 'crise des banlieues', Jacques Chirac annonçait la mise en place du service civil volontaire (SCV), qui « concernera 50 000 jeunes en 2007 ». Depuis son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre dernier, il définit un socle commun pour les différentes formes de volontariat et pourrait bouleverser la vie associative et locale. Le

SCV s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, qui résident en France depuis plus d'un an, choisissant de s'engager pour une période de 6, 9 ou 12 mois et pour un minimum de 26 heures hebdomadaires. Toute structure qui poursuit une mission d'intérêt général ou d'insertion professionnelle peut solliciter l'Agence nationale pour la cohésion sociale

et l'égalité des chances (Acsé) afin d'obtenir l'agrément au titre du service civil. Associations, collectivités locales, établissements ou entreprises publiques peuvent ainsi en bénéficier, à partir du moment où elles garantissent trois obligations propres au dispositif : la mise en place d'un tuteur accompagnant le jeune, une formation aux valeurs civiques et un accompagnement à l'insertion professionnelle.

La rémunération des volontaires avoisine les 600 euros mensuels ; elle varie légèrement en fonction de la nature du contrat qui les lie à leur structure d'accueil : contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat de volontariat (associatif, de cohésion sociale ou à l'aide technique). Les structures sont libres de définir le contrat qu'elles jugent le plus adapté à leurs besoins. En contrepartie de l'agrément, la structure reçoit un financement à hauteur de 900 euros pour la prise en charge du volontaire. Localement, les associations et les collectivités peuvent compter sur de précieux renforts pour poursuivre leur mission d'intérêt général : elles accueillent désormais des volontaires qui viennent grossir leurs rangs. L'antenne dunkerquoise de l'Afev vient d'accueillir 5 'Volontaires des Quartiers' en complément des 2 salariés déjà présents.

Les jeunes effectuant leur service, ils estiment volontiers que le SCV constitue un bon équilibre, puisqu'il oscille entre salariat et bénévolat. Pour Justin, c'est « un bon compromis entre le salariat et les études », puisque le SCV permet de « gagner un peu sa vie tout en sentant beaucoup plus impliqué ». Il s'est engagé pour 6 mois à l'Afev Dunkerque. Cette indemnité n'a pas pour ambition de se substituer à un salaire ; elle doit théoriquement permettre au volontaire de couvrir les dépenses liées à son activité. Et ce afin de ne pas 'dénaturer' l'engagement.

Le dispositif est accueilli de façon positive par le monde associatif, qui y trouve l'opportunité de renforcer les actions qu'elles mènent au quotidien. Les principaux bénéficiaires du SCV restent les jeunes, qui au travers d'action de solidarité acquièrent des compétences utiles à leur insertion professionnelle, et surtout, ils génèrent du lien social.

Mathias Bocabeille

[www.volontairesdesquartiers.org](http://www.volontairesdesquartiers.org)

# DOSSIER

## Des quartiers pleins d'avenir

3 pistes d'action pour une approche positive des banlieues

► Suite de la page 1

Le sociologue a ici pour devoir professionnel d'essayer d'aller au-delà des images toutes faites, des préjugés les plus tenaces, des prénotions les plus durables dès qu'il s'agit de « la banlieue », entendue au sens de banlieue populaire, c'est-à-dire aujourd'hui les « cités ». Ce faisant, quitte à tordre le bâton dans l'autre sens, il va mettre en cause la lecture homogénéisante de ces lieux et, au contraire, insister sur la diversité interne à ces quartiers, mettant en relief les diverses strates d'habitants, les différents types d'immeubles (selon la filière institutionnelle de peuplement de ces lieux), les différents types de familles (stables/monoparentales, nombreuses/petites...) et de jeunes (les étudiants, les lycéens, les stagiaires, les salariés à petits boulots, les Rmistes, etc.) qui aujourd'hui y habitent, les diverses vagues d'immigration qui coexistent dans ces territoires, sans compter ce qu'on pourrait appeler l'espace vécu qui fait très

vite apparaître l'existence de différents sous-quartiers dans ces quartiers. D'un autre côté, cette posture de recherche, notamment celle de l'enquête de terrain, qui fait émerger des différences pertinentes sur le plan de l'analyse sociologique, ne doit pas faire oublier la dégradation objective des conditions d'existence des habitants des cités et de leurs conditions de vie : ce sont bien sûr les fins de mois difficiles (un gardien d'immeuble HLM mentionnait comme indicateur de cette précarité économique le poids des poubelles de la cage d'escalier qui diminuait sensiblement à partir du 15 du mois), le chômage des jeunes (et des moins jeunes, ce qu'il ne faut pas oublier), les problèmes familiaux, la violence interpersonnelle, le climat d'insécurité ressenti (ce sont les habitants des quartiers HLM qui se déclarent le plus souvent victimes dans les enquêtes de victimation).

Ces difficultés sociales sont fréquemment associées aux types de population qui résident dans ces quartiers : avant « familles (françaises)

à problème », aujourd'hui familles immigrées. Un regard sociologique et/ou historique met en doute ce type d'interprétation à la hussarde de la réalité et invite surtout à analyser le substrat social (et politique) des conduites des habitants de ces quartiers. Par exemple, on ne peut rien comprendre aux émeutes urbaines de novembre 2005 si on néglige la profonde détérioration de la situation des jeunes qui a eu alors lieu sur le marché du travail et si on oublie ce que la suppression des emplois jeunes et des autres emplois liés aux associations a pu représenter pour les jeunes des cités en termes de perte d'opportunités et surtout de rétrécissement de l'espace des possibles. D'où l'impression ressentie par nombre d'entre eux de se heurter à un mur devant eux, d'où aussi la tentation de plus en plus fréquente du départ (ou de la fuite), de l'émigration (en Angleterre, au Canada, en Australie, perçus comme des pays plus ouverts et accueillants aux jeunes comme eux).

Ce même regard sociologique peut aussi conduire à voir autrement cette jeunesse-là : non pas comme des sortes de « barbares » menaçants et assiégeant des centres villes protégés mais comme des jeunes dotés de ressources personnelles et collectives, d'une grande dose d'énergie sociale, d'une forte envie de se battre et de réussir (rappelons à cet égard qu'il s'agit d'une des constantes des groupes d'enfants d'immigrés dans les pays développés). A condition bien sûr qu'on les écoute, qu'on les guide, qu'on les fasse grandir (le film *L'Esquive* reste en la matière une belle référence), qu'on s'intéresse véritablement à eux, bref qu'on s'occupe d'eux, un tant soit peu, sans esprit compassionnel mais avec le souci d'œuvrer à leur propre émancipation, sociale et culturelle. Il s'agit là d'une affaire collective, qui concerne au premier chef l'Éducation nationale (et les enseignants) mais aussi l'éducation populaire qui a devant elle un vaste terrain d'action.

Stéphane Beaud



INTERVIEW

## Les politiques de la ville ne peuvent se substituer aux politiques de droit commun

Otages du jeu politique, les associations de banlieue ? C'est en tout cas le sentiment qui domine à entendre certains acteurs de terrain, qui dénoncent le décalage entre les réalités auxquelles ils sont confrontés, et les mesures, parfois démagogiques, que peuvent proposer élus locaux et État. Il nous a semblé intéressant de demander le point de vue de Bénédicte Madelin, directrice du centre de ressources Profession Banlieue à Saint-Denis (93), qui possède une vue d'ensemble du travail des associations de son département que sa structure soutient au quotidien.

**Il arrive fréquemment que les associations se plaignent que les politiques de la ville ne correspondent pas aux « vraies » priorités du terrain. Partagez-vous ce sentiment ?**

**Bénédicte Madelin.** Je crois qu'effectivement, on reste, d'une part, dans une culture de politiques publiques qui sont plus descendantes qu'ascendantes – même si on parle beaucoup de démocratie participative et pas seulement ces derniers mois... Alors que, d'autre part, les associations se créent sur des territoires, qu'elles s'implantent en fonction d'un certain nombre de besoins qu'elles ont repérés et sur lesquels elles veulent intervenir. Cela peut aboutir à des décalages. Un exemple : toute une série d'associations ont travaillé sur l'intégration des populations issues de l'immigration, parfois plus spécifiquement sur la socialisation des femmes ou des enfants... Et puis un jour on leur dit : aujourd'hui, la priorité c'est la lutte contre les discriminations, ou alors : il vous faut changer de public. Mais ces associations ont une implantation et des pratiques spécifiques, elles ne peuvent pas en changer du jour au lendemain en fonction des financements. Autre exemple, au niveau de la Seine-Saint-Denis, certaines structures de médiation ont été fragilisées parce que les subventions étaient dirigées en priorité vers les structures d'insertion ; il a fallu prouver l'utilité de ces personnels – je pense particulièrement aux femmes-relais qui aident

les familles immigrées dans leurs démarches auprès des institutions, et qui avaient été supprimés après des arbitrages budgétaires. Leurs financements ont été rétablis après les émeutes de l'automne 2005.

**La flambée de violence dans les banlieues a-t-elle justement permis une meilleure prise en compte des attentes des associations ?**

Sur les émeutes, précisons d'abord que les associations ne s'y attendaient pas forcément, y compris les intervenants les plus militants, les plus présents sur le terrain. Maintenant, il est vrai les émeutes ont incité les pouvoirs publics à accorder une certaine écoute aux associations, en tout cas au niveau de la Seine-Saint-Denis. Après, ça n'est pas pour autant que la situation s'améliore, et c'est bien le problème. Il y a des arbitrages qui se font à d'autres niveaux, notamment au niveau du ministère du Budget. Ce qu'il me semble important de dire aussi, c'est que, certes, il faut instaurer un dialogue entre les associations qui sont sur le terrain et les pouvoirs publics, mais qu'il ne faut pas tomber dans une attitude démagogique qui serait de dire que les associations locales, parce qu'elles sont plus proches des réalités, ont toutes les clés. Il faut écouter ce que disent les gens sur le terrain, mais sans perdre de vue que d'autres acteurs sont impliqués, politiques ou économiques, régionaux ou nationaux.

**Si l'on considère que les émeutes de l'automne 2005 signent un constat d'échec, faut-il repenser la politique de la ville dans son ensemble ?**

Non, je n'irai pas jusque là. Au moment des émeutes, la politique de la ville a été mise en accusation, alors qu'elle n'en est en rien responsable. S'il y a un reproche que l'on peut faire à la politique de la ville, d'une certaine manière, cela a été de faire croire qu'elle pouvait changer fondamentalement la donne. Mais la situation des quartiers, cela relève des politiques de droit commun : la politique de la ville n'a pas été créée pour enrayer le chômage, les problèmes de logement etc. Les moyens mis dans les ZEP, aussi importants soient-ils, c'est dérisoire par rapport aux besoins ; le turn-over des enseignants en Seine-Saint-Denis reste dramatique. On parle de mixité sociale, mais est-ce qu'on aurait pas besoin aussi de mixité d'âge dans les équipes enseignantes, entre les professeurs plus aguerris qui peuvent faire prendre du recul, et des jeunes qui boostent un peu les routines ? En Seine-Saint-Denis, les politiques de la ville ont pris tellement d'importance, que quelque part elles sont devenues l'ordinaire des politiques publiques, alors que ce n'aurait dû être qu'un complément. Les politiques de la ville ne peuvent se substituer aux politiques de droit commun.

Propos recueillis par Paul Falzon-Monferran





## « Quel métier je peux faire ? »

Aider les étudiants à répondre aux questions des enfants sur leur orientation, tel est l'objectif du programme « Collégiens aujourd'hui, étudiants demain »

« Je ne sais pas dans quelle classe j'irai l'an prochain », « Quel métier je peux faire s'ils m'envoient en lycée pro ? », « Et toi, comment tu es entré à la fac ? » Au bout de plusieurs semaines d'accompagnement en collège ou lycée, il est fréquent que les bénévoles de l'Afev soient confrontés à ce genre de question. « Depuis des années, les étudiants nous disent qu'ils sont présents pour aider l'enfant pour les devoirs, favoriser son ouverture culturelle, mais qu'ils aimeraient aussi pouvoir lui faire découvrir d'autres perspectives, y compris au niveau professionnel. Cela rejoint directement l'enjeu de l'orientation », souligne Sébastien Aafort, permanent de l'Afev en Poitou-Charentes.

Depuis l'an dernier, un accompagnement spécifique a donc été créé pour les jeunes confrontés à un choix décisif dans leur parcours scolaire : surtout les élèves de 3ème qui doivent bifurquer soit vers l'enseignement général, soit vers la filière technique et professionnelle. Baptisé *Collégien aujourd'hui, étudiant demain* (CAED), ce nouveau dispositif associe aux côtés des partenaires habituels de l'Afev (professeur, conseiller pédagogique etc.), les organismes publics spécialisés que sont les centres d'information et d'orientation (CIO) et l'ONISEP, la structure de l'Education nationale chargée de mettre en oeuvre les politiques d'orientation.

Début décembre 2006, dans les locaux de l'Afev Poitiers. Michel Cœur d'Acier, délégué régional de l'ONISEP, fait face à une quinzaine de bénévoles pour une formation CAED. Au programme, un topo sur les dernières évolutions des parcours l'orientation : par exemple, la disparition de la filière technique dès la 4ème, remplacée depuis deux ans par un enseignement de « découverte professionnelle » - mais aussi des conseils pour développer un accompagnement véritablement individualisé de l'enfant. « Aujourd'hui la classe de 3ème est devenu le pivot des choix d'orientation, mais il est possible de lancer dès la 5ème des actions pour préparer un parcours précis », explique le délégué de l'ONISEP.

Acquisition de compétences spécifiques : par exemple un effort accru en maths si le jeune s'intéresse au métier d'ingénieur - , rencontre avec des professionnels voire stage en entreprise. Il existe plusieurs moyens de voir avec son élève si son projet est réaliste et s'il s'accorde avec ses capacités - même si, insiste Michel Cœur d'Acier, « avant la 3ème ce qui compte c'est d'explorer, pas de s'accrocher coûte que coûte à une filière ».

Parmi les bénévoles qui assistent à la formation, les visages sont parfois perplexes : aider un jeune à choisir son métier, n'est-ce pas une responsabilité

un peu lourde ?... « Ce n'est pas ce qui est demandé. Les étudiants ne sont pas des professionnels de l'orientation, leur apport c'est le lien de confiance qui va se tisser eux avec le jeune et le fait qu'il va se sentir moins seul et plus légitime dans ce moment charnière de son parcours », explique Eunice Mangado, chargée du dossier à l'Afev. Brigitte Legentilhomme, de l'ONISEP Poitiers, pense que « les étudiants de l'Afev peuvent être un relais pour les jeunes qui sont les plus désavantagés, ceux dont la famille ne connaît pas les filières accessibles et qui n'ont pas le réflexe de se tourner vers les structures existantes. »

Le partenariat qui se met en place entre l'Afev, les CIO et l'ONISEP inclut la mise à disposition de documents que l'étudiant pourra faire connaître aux familles, comme la liste de tous les établissements scolaires de la région avec toutes les spécialités proposées. « C'est souvent à partir de ces documents que les parents s'intéressent aux différentes possibilités d'orientation », constate Brigitte Legentilhomme. Sachant que dans tous les cas, les partenaires de l'Afev s'engagent à répondre à toutes les questions précises : « On va se revoir en février, assure Michel Cœur d'Acier aux étudiants, parce que c'est là que le calendrier de l'orientation s'emballe ».

Paul Falzon-Monferran



## Laëtitia Quilichini, chargée de mission Mobilité à l'unité développement du Conseil régional d'Île-de-France

**Pourquoi la problématique de la mobilité est-elle si importante pour les jeunes des quartiers populaires en Ile de France ? Quels sont les grands axes de la politique de mobilité internationale mise en oeuvre par la région en direction de ces jeunes ?**

En complément du soutien régional à la mobilité des étudiant(e)s, la Région souhaite démocratiser l'accès à la mobilité internationale des publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. L'évaluation des actions réalisées en effet apparaît une progression accélérée dans le parcours de formation et d'insertion, chez les jeunes ayant effectué une mobilité, notamment pour les plus faiblement qualifiés.

C'est pourquoi en mai 2006, les élus régionaux ont adopté une délibération pour développer la mobilité internationale, en respectant les principes suivants :

- La mobilité internationale doit assurer une progression dans le parcours de formation et d'insertion et garantir la reconnaissance des compétences acquises.
- Les jeunes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle doivent bénéficier de la politique régionale de mobilité, incluant une préparation linguistique renforcée.
- La politique de mobilité doit s'associer à la politique internationale de la Région en participant à la coopération décentralisée.

**La région Ile de France, en partenariat avec l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, soutient des projets d'échanges de jeunes français et québécois issus des quartiers populaires. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur ces projets ?**

La mission de l'OFQJ est de développer « les relations entre la jeunesse française et la jeunesse québécoise ». La Région Ile-de-France a développé un accord de coopération avec la Ville de Montréal.

En lien avec l'accord de coopération décentralisée entre la Ville de Montréal et la Région, le partenariat avec l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) répond à 4 objectifs en 2006-2007 :

- La réalisation de stages individuels de perfectionnement dans des entreprises, en priorité à Montréal pour 15 franciliens demandeurs d'emploi ;
- La réalisation de stages collectifs d'insertion pour 15 jeunes issus des missions locales, en priorité à Montréal ;
- La réalisation de stages collectifs de perfectionnement pour 15 apprentis, en priorité à Montréal ;
- La réalisation de missions de prospection au Québec pour 5 jeunes entrepreneurs ou porteurs de projets de création d'activité d'Ile-de-France.

Propos recueillis par Élise Renaudin

Conseil régional d'Île-de-France : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)  
Office Franco-Québécois pour la Jeunesse : [www.ofqj.org](http://www.ofqj.org)



### REPÈRES

- **Âge** : dans les ZUS 40% des personnes ont moins de 25 ans.  
- **Revenus / Emploi** : le revenu moyen des ménages vivant en France dépasse de 50 % le revenu moyen des habitants de ZUS. Le chômage est deux fois plus important dans les ZUS que dans le reste du territoire.  
- **Zones d'Education Prioritaire (ZEP)** : les ZEP coûtent-elles si cher à la collectivité ? Le surcoût est estimé à 600 millions d'Euros, soit 200 de moins que les

seules réductions d'impôts sur le revenu accordées dans le budget de l'Etat pour 2006.  
- **ZUS** : Zones Urbaines Sensibles  
- **Diplômes** : à niveau de diplôme égal, le taux de chômage est très supérieur dans les quartiers sensibles. Pour les Bac + 2, il atteint 10,8 % contre 6 % dans le reste du pays.  
- **Qualité de vie/logement** : 7 % des habitants en pavillon trouvent que leur quartier n'est pas agréable à vivre contre

24 % des habitants des cités. Retenons surtout que 76 % des habitants s'y sentent bien.

- **Clichy-Montfermeil** : le grand ensemble de Clichy-Montfermeil (Seine Saint-Denis) est classé en Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU). Au recensement de 1999, ce « quartier prioritaire » comprenait 29 955 habitants et perdait 6 % de sa population depuis 1990. 41 % de la population y est âgée de moins de 20 ans. Le taux de chômage

total est de 27,9 %. Pour les 15-24 ans il s'élève à 37,1 %. Un tiers des ménages du quartier ne possède pas de voiture. 11,4 % des logements sont vacants. 40,3 % de la population de plus de 15 ans ne possède aucun diplôme. Parmi ceux qui travaillent, 17,7 % sont des salariés précaires.

Source : Observatoire des inégalités [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)



## D'improbables rencontres

L'AFIJ propose à des jeunes issus des zones urbaines sensibles des entretiens de recrutement avec des responsables de grandes entreprises.

Depuis ce qui restera, à plus ou moins juste titre, dans les mémoires comme 'la crise des banlieues', fin 2006, les entreprises multiplient les opérations séduction, et les annonces, en direction des jeunes de banlieues et des jeunes issus de l'immigration. Si beaucoup avant cette date ignoraient la diversité culturelle de la France, l'Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés (AFIJ), a quant à elle compris depuis longtemps l'intérêt multilatéral qui pouvait émerger des faces-à-faces entre de grands groupes et ces jeunes, pour la plupart en mal d'insertion professionnelle.

S'il est bien un facteur essentiel à une insertion professionnelle réussie, c'est précisément celui du réseau et la « multiplication des contacts », comme l'explique le délégué général de la fondation Adecco (voir page 3). Cette société, comme d'autres sensibilisées à la lutte contre les discriminations, est partenaire des actions de l'AFIJ, en particulier des « Rencontres Improbables ». Ces rendez-vous ont lieu tout au long de l'année, sur tout le territoire, avec pas moins de 18 rencontres en 2006. Ils permettent à des jeunes des quartiers d'être confrontés à des recruteurs. Si la plupart de ces entretiens ne débouchent pas systématiquement sur un emploi, ils offrent aux candidats un bon exercice d'entraînement et favorisent les rencontres et les conseils : « Des nouvelles opportunités s'ouvrent, surtout lorsqu'on est débutant. Ça me permet d'avoir des contacts que je n'aurais pu avoir par ailleurs », expliquait un jeune diplômé en DESS d'affaires internationales, à la sortie de l'une des rencontres qui se sont tenues à la Maison du développement économique et de l'emploi (MDEE) du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Ces manifestations constituent une forme de réponse aux discriminations que rencontrent régulièrement les jeunes des quartiers. Plus que l'origine sociale ou la consonance étrangère de leur nom, qui pèsent dans leurs recherches d'emploi, leur simple adresse constitue à elle seule un frein à l'emploi :



nombreux sont ceux qui se font domicilier, lorsqu'il le peuvent, chez un ami ou un membre de la famille qui habite dans un quartier 'tranquille'. D'autant que la plupart sont diplômés, en bonne et due forme.

### Un vrai problème sociétal

« Cela fait quatre années que l'AFIJ intervient ici, explique Bruno Guizot, directeur de la MDEE du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'action à l'égard des jeunes diplômés est importante, car leur situation est problématique, d'où la pertinence de les accompagner. Certains d'entre eux, souvent issus de l'immigration sont encore plus discriminés, et ce n'est pas étonnant qu'une partie aille à l'étranger. Il y a un vrai problème d'un point de vue sociétal : la France qui se prévaut d'être le pays des Droits de l'Homme n'assure pas une équité au niveau de ses demandeurs d'emploi. »

Les « Rencontres Improbables », outre les bénéfices manifestes qu'elles dégagent pour ces jeunes, permettent également aux entreprises de se remettre en question : « Ce type d'action, qui consiste à sensibiliser les entreprises en leur faisant prendre conscience qu'elles ont une attitude discriminante, et permet de lever ces freins en leur demandant de considérer les candidats pour ce qu'ils sont, - la qualité de leur parcours et de leur CV -, est tout à fait intéressant. Et on ne peut plus légitime », conclue M. Guizot. D'autant que « les jeunes issus des zones sensibles constituent un public qui ne pense pas forcément à postuler chez nous », déplore Christelle Fritsch, chargée de recrutement chez PSA Peugeot Citroën.

En 2006, l'AFIJ a ainsi accompagné individuellement plus de 5 000 jeunes résidents des quartiers. L'association développe constamment des actions spécifiques de terrain en direction de ces jeunes. Ces actions se situent à la rencontre des politiques de l'emploi en faveur des jeunes en difficulté, de la politique de la Ville et des actions de luttes contre les discriminations.

« Aller sur le terrain est dans l'intérêt de l'entreprise, souligne Etienne Jouve, chargé de communication de recrutement à La Poste. Il faut être à l'écoute de l'extérieur. Ce que font les associations est formidable, mais ce réseau est souvent méconnu et peu exploité. » Ces entretiens individuels lui offrent la possibilité de présenter les activités de son entreprise. « Ce sont aussi des clients potentiels », conclue-t-il judicieusement.

Mathias Bocabeille

[www.afij.org](http://www.afij.org)



### INITIATIVE

## « Projet banlieues » de BNP Paribas

Le 2 décembre 2005, la Fondation BNP Paribas avait annoncé la création du « Projet Banlieues ». Ce projet, décidé à la suite de la crise des banlieues, prenait notamment appui sur l'expérience accumulée, depuis plus de quinze ans, par le groupe BNP Paribas et sa Fondation, en matière de microcrédit aux chômeurs et RMISTes souhaitant créer leur entreprise, ainsi qu'en matière d'accompagnement scolaire d'élèves défavorisés. Venant s'ajouter aux initiatives générales du groupe en faveur de l'emploi et de l'intégration (notamment la ligne de crédit de 5 millions d'euros accordée via l'ADIE aux chômeurs

créateurs d'entreprises), ce projet dispose d'un budget de 3 millions d'euros sur trois ans qui seront consacrés à 3 grands volets :

- L'aide à la création d'emplois par le microcrédit en partenariat avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'initiative Economique), à laquelle sera allouée environ 650 000 euros/an ;
- Le soutien à des associations de quartiers habituellement difficiles à appréhender par les grandes entreprises, auquel sera alloué environ 200 000 euros/an ;
- L'accompagnement scolaire en partenariat avec l'Afev, Association de la Fon-

dation Etudiante pour la Ville, auquel sera alloué environ 150 000 euros/an.

Outre son volet financier, le « Projet Banlieues » repose sur la mise en place d'une équipe dédiée au sein de la Fondation BNP Paribas et sur la forte implication des responsables locaux de BNP Paribas.

[mecenat.bnpparibas.com](http://mecenat.bnpparibas.com)



## Renaud Joubert, délégué général de la fondation Adecco



### Présentez-nous les activités de la fondation d'entreprise Adecco.

Le projet a débuté il y a quatre ans, sous l'égide de la Fondation de France. A travers nos 1 000 agences réparties sur toute la France, les équipes d'Adecco sont confrontées quotidiennement à un certain public de jeunes qui ne possèdent ni le bagage scolaire, ni le bagage comportemental (le fameux « savoir-être »), ni la connaissance des métiers, pour accéder au marché de l'emploi dans de bonnes conditions. C'est une réalité bien connue : entre 120 000 et 150 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans aucun diplôme. Il y a donc un décalage entre, d'une part, des entreprises qui ont des emplois à pourvoir et souffrent d'une véritable pénurie de main d'oeuvre, et d'autre part ce public dont les profils de compétences ne correspondent pas aux attentes des recruteurs... Dès lors, ces jeunes se heurtent à un véritable mur du refus. C'est particulièrement vrai pour toute une jeunesse issue des quartiers réputés « sensibles ».

En tant qu'entreprise leader dans la gestion des ressources humaines, nous avons considéré en 2002 que nous avions une responsabilité à exercer face à ce constat et que

nous nous devons d'apporter une contribution, en amont de notre métier, sur les questions de soutien à l'éducation et d'orientation scolaire et professionnelle. Depuis, la fondation a accompagné financièrement plus de 80 associations développant des projets en matière de soutien scolaire et de découverte des métiers. Nous privilégions les associations de proximité, intervenant dans les milieux les plus défavorisés. Les actions conduites concernent l'aide aux devoirs, l'apprentissage des savoirs de base pour les plus jeunes (lecture, écriture, calcul), mais aussi des visites d'entreprises, du tutorat d'élèves par des salariés, des ateliers de découverte des métiers, etc. Bref, nous nous engageons sur la prévention de la « fracture scolaire » qui débouche de plus en plus sur la crise de notre ascenseur social.

### Quelle est l'importance pour un jeune, dans son insertion professionnelle, de posséder un réseau ?

Elle est multiple. D'abord, un réseau permet d'avoir des modèles. Quand un jeune réside dans un quartier où il y a 30 % de chômage, le fait de côtoyer des adultes qui ont un métier permet d'avoir d'autres repères, plus enthousiastes. Développer un réseau, c'est déjà cela : sortir de son environnement quotidien, aller à la rencontre d'autrui. C'est fondamental, car en France, l'accès au marché de l'emploi passe beaucoup par des rencontres informelles : par exemple dans le cadre d'une rencontre associative, oser demander la carte de visite d'un intervenant issu d'une entreprise, puis le

recontacter pour obtenir un entretien professionnel ; cela ne débouche évidemment que rarement sur un poste, mais c'est un moyen pour rebondir ensuite sur un autre interlocuteur, et de fil en aiguille... Le réseau, c'est aussi la mise en commun d'un certain nombre d'informations, le partage de connaissances, qui sont autant de facteurs qui augmentent les chances de trouver un emploi. C'est valable pour un adulte ; c'est d'autant plus vrai pour un jeune. Il n'y a pas de miracle : hormis pour une certaine jeunesse diplômée, pour laquelle le chemin vers l'emploi est bien balisé, pour les autres le parcours est souvent tortueux : il convient donc de multiplier les pistes. Mais prudence, développer un réseau n'a véritablement de sens que si on a quelque chose de valable à proposer : donc, pour les collégiens et lycéens, priorité à l'éducation, à la formation ! Et puis parler de l'importance du réseau, c'est renvoyer immédiatement à une forme de discrimination contre laquelle nous voulons lutter : il est aujourd'hui tellement plus facile pour un collégien dont les parents sont cadres de trouver un stage que pour un fils d'ouvrier... Attention à ce que la notion de réseau n'entre-tienne pas les inégalités.

Propos recueillis par Mathias Bocabeille

[www.fondationadecco.org](http://www.fondationadecco.org)

La fondation Adecco soutient le projet « Collégiens aujourd'hui, Etudiants demain » de l'Afev (voir page 4)

### POUR ALLER PLUS LOIN

#### Bibliographie

- « Violences urbaines, violences sociales, genèse des nouvelles classes dangereuses », Stéphane Beaud, Michel Pialoux, Fayard, 2003
- « L'Apartheid Scolaire », Georges Felouzi,

- Françoise Liot, Seuil, 2005
- « Le ghetto français », Eric Maurin, Seuil, 2004
- « Emeutes Urbaines et Protestations », Hugues Lagrange, Marco Oberti, Presses de Sciences Po, 2006

#### Sitographie

- Site de la politique de la ville : [www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr). Consultez le rapport 2006 de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles,
- Site de l'observatoire des inégalités :

[www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)

- Site de Divercité, un collectif lyonnais rassemblant des associations de jeunes de banlieue : [divercite.free.fr](http://divercite.free.fr)



## Les profs sont-ils payés pour éduquer ?

La question de l'éducation n'est pas au cœur du débat public. En revanche, les discussions sur l'autorité, le respect, la sécurité, la violence scolaire ; et d'autre part, le calcul mental et la grammaire sont omniprésents. D'un côté, l'incivilité des jeunes ; de l'autre, l'instruction. On sépare à nouveau les deux domaines, comme si on était allés trop loin, après 68, dans la reconnaissance de « l'enfant ». On aurait ainsi cédé, disent certains, de tous bords politiques, à la tyrannie des désirs de l'enfant, en voulant les éduquer, alors que nous sommes là pour leur délivrer un savoir. En réponse, il serait temps, disent ces mêmes voix, de considérer « l'élève », entité conforme et adaptée à l'école, qui, dans le cas contraire, relèverait de la justice ou du social...

Car qu'est-ce qu'un enseignant ? Ce n'est pas un éducateur... ces deux mots, d'ailleurs, en termes de carrières professionnelles, désignent des parcours très différents.

Si l'on s'en tient au mode de recrutement, un enseignant, est quelqu'un qui détient un savoir universitaire, et qui doit, grâce à l'épreuve de didactique du CAPES, s'être interrogé sur la manière de le « faire passer ». Ainsi, le concours, dans sa partie théorique, n'aborde jamais les questions sociales, la psychologie des adolescents, le contexte des banlieues, etc. Le savoir doit suffire, et s'imposer de lui-même. Puis, vient l'année de stage pratique, où l'on est, pour la première fois confronté à une classe. Vaste hypocrisie, puisque presque 100 % des stagiaires sont titularisés, quel que soit le déroulement de leur année : on voit comment est considérée la dimension pédagogique du métier...

C'est ainsi que l'on entend ensuite fréquemment, dans la salle des profs, lorsqu'on parle de soutenir un élève en difficulté sociale, de supporter l'agressivité d'un enfant qui lui-

même est victime de violence... « *Je ne suis pas payé pour ça* ». Et c'est vrai !

Cependant, de nombreux enseignants, même s'ils ne sont ni recrutés, ni payés pour ça, connaissent bien les réalités du terrain, et ont une notion large de l'éducation. Ils commencent presque tous leur carrière en ZEP, et savent s'y adapter. Ainsi, ils rejoignent le combat de l'Afev, qui revendique une éducation non formelle, en complément à celle, formelle, délivrée par l'école : l'éducation à la citoyenneté, l'ouverture culturelle, les échanges intergénérationnels, la mobilité géographique, la prise de confiance en soi, tous ces chantiers sur lesquels l'Afev travaille, nous y travaillons aussi. Question de survie ? Pas seulement. Question de conviction, question d'engagement...

Ce dernier mot est d'ailleurs ambigu, et soulève une question : il faut être *volontaire* pour faire de l'éducation au sens large, car le statut de prof ne l'impose pas. Il faut être *volontaire* pour aller chaque semaine dans les quartiers, pendant ses études, aider un jeune en difficulté, comme le font les étudiants de l'Afev. *Volontaire* signifie *bénévole*, c'est-à-dire : non rémunéré pour une activité professionnelle. Le Ministère de l'Éducation nationale ne reconnaît donc pas officiellement la nécessité de l'éducation non formelle... Celle-ci doit rester une activité gratuite, mal reconnue. Mais alors, n'est-ce pas paradoxal que ce même ministère finance l'action de l'Afev ? Pourquoi encourager seulement les associations et ne pas réclamer la même chose à l'école ?

Et si tout le monde participait pleinement à la mission éducative...

**Nathalie Broux est professeur au lycée Jacques-Feyder à Épinay-sur-Seine (93)**



## Faire danser les quartiers

Mourad Merzouki est chorégraphe. Naviguant entre danse acrobatique et hip-hop, il transmet sa passion aux jeunes des quartiers à travers sa compagnie, Käfig.



La passion et l'énergie. La danse est arrivée à Mourad Merzouki « un peu par hasard » à l'âge de 7 ans. L'école dans laquelle il prenait des cours d'arts martiaux à Saint-Priest, sa ville natale dans la banlieue lyonnaise, était aussi une école de cirque. Et très vite les galas de fin d'année l'ont orientés vers cette autre discipline artistique. Mourad est ainsi devenu acrobate. « *Tous ces spectacles m'ont motivé et m'ont apporté une ouverture à d'autres formes culturelles et à des nouvelles personnes, à une période où je me posais des questions sur mes origines kabyles et mon intégration en France* ».

À 18 ans, lorsqu'il quitte cette école, le hip-hop fait son apparition en France et le jeune Mourad s'y inté-

resse de très près. « *L'énergie du hip-hop était très proche de ce que je pouvais faire en acrobatie. J'ai mêlé les deux disciplines et avec une bande de copains, on a monté une première compagnie en 1988, la compagnie Käfig* ». Et très vite les portes s'ouvrent pour Mourad dans le milieu professionnel de la danse. Sa compagnie s'agrandit avec des jeunes de son quartier et il travaille avec la maison de la danse à Lyon, une ville où la danse a un impact fort depuis de nombreuses années. « *Ma carrière a alors pris une tournure inattendue avec une véritable réflexion de fond et à partir de ce moment, j'ai pu transmettre ma passion de la danse et montrer que des jeunes de quartiers qui ont appris par eux-mêmes, sans passer par le conservatoire peuvent y arriver* ».

Ces jeunes qui avaient commencé par le hip-hop se sont ouverts à d'autres styles de danse et au final Mourad se rend compte que cette ouverture les a fait évoluer à tous niveaux. « *La connexion entre la rue et la scène s'est opérée* » et ils enchaînent les spectacles en France et à

l'étranger. A la fin du mois de janvier, Mourad s'est rendu à Rio de Janeiro, au Brésil pour travailler avec des jeunes des favelas pour un spectacle qui sera présenté à la prochaine biennale de la danse à Lyon en 2008. « *Ces jeunes vivent dans des conditions précaires mais ils ont une énergie incroyable, ils sont remplis de rêves, c'est très intéressant de travailler la danse avec eux. J'essaie de leur apporter autant qu'ils me donnent et j'espère qu'on arrivera à quelque chose de beau, mais j'en suis persuadé* ». Mourad a encore du mal à croire aujourd'hui à son parcours qu'il assimile à un « *conte de fée* ».

La troupe de Mourad, composée d'une vingtaine de danseurs donnera des représentations avec le ballet de Pékin cet été, mais aussi avec les danseurs classiques du ballet de Genève en octobre 2007, preuve que le hip-hop, souvent vu « *comme quelque chose d'éphémère* » a bel et bien un public.

**Anne-Sophie Morel**

[www.kafig.com](http://www.kafig.com)



## Politiquement jeune



« Politiquement jeune » est une campagne du CNAJEP menée par des jeunes engagés dans le monde associatif. L'idée : 20 propositions pour la jeunesse à débattre sur l'engagement, l'insertion socio-économique, l'éducation et la culture. Le programme : un colloque intitulé « Les jeunes s'engagent pour faire bouger la politique » qui s'est déroulé le 12 décembre 2006, un forum sur Internet pour exprimer son opinion, proposer et débattre, des rencontres avec d'autres organisations de jeunesse, des événements en région, etc.

Acteur de la vie sociale et politique, le CNAJEP est constitué de 71 associations représentant des millions d'adhérents et bénéficiaires. A l'aube des élections de 2007, nous avons souhaité construire une réflexion de fond, avoir une parole commune et être force de propositions sur la question « jeunesse ». Les associations de jeunesse et d'éducation

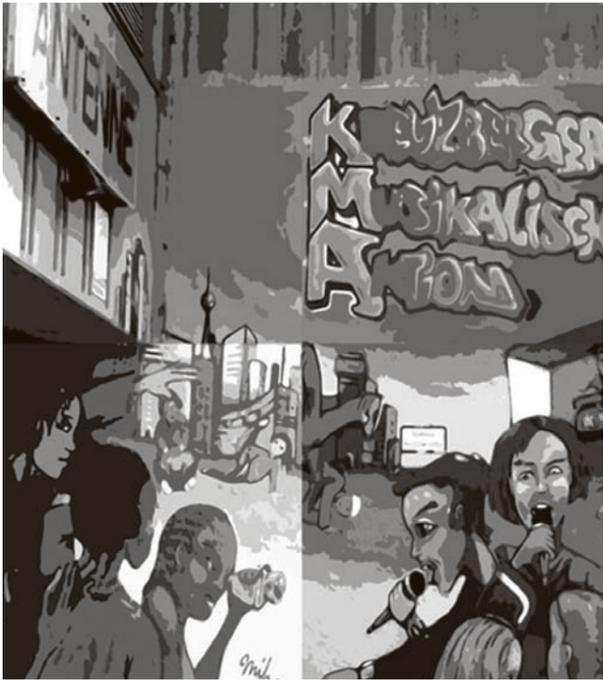
populaire favorisent l'accès à l'autonomie des jeunes par une démarche globale d'éducation et un apprentissage de la citoyenneté : elles souhaitent participer à l'élaboration d'une véritable politique jeunesse. Mal être, incompréhension, non reconnaissance, les jeunes perdent peu à peu confiance dans la capacité du politique à apporter de véritables réponses. Pourtant c'est sur eux que pèsent le plus durement les inégalités liées à la flexibilité du marché du travail, les discriminations, la crise du logement, l'échec scolaire, la ghettoïsation, la dette écologique... Autant d'obstacles qui se dressent devant l'autonomie et l'émancipation des jeunes.

Le CNAJEP s'engage aujourd'hui, en 2007 mais aussi après pour une nouvelle vision des politiques en direction de la jeunesse. Les propositions mises en débat visent à faire émerger une politique qui considère la jeunesse comme une chance et non comme un problème. Une politique qui soit en capacité de répondre aux attentes légitimes des jeunes envers la société. Parce que la jeunesse a une voix à faire entendre, qu'elle agit et propose. Nous interpellons les pouvoirs publics pour qu'enfin soit créée une véritable politique pour et avec les jeunes !

[www.politiquementjeune.fr](http://www.politiquementjeune.fr)

# Transfert de technologies solidaires

Pourquoi ne pas, de part et d'autre du Rhin, construire ensemble, petit à petit, une Europe des associations de solidarité tournées vers les quartiers délaissés ?



Ici, là-bas. À Lyon, à Berlin. Une histoire différente, des tissus urbains différents, mais la jeunesse, peu ou prou, y rencontre les mêmes problèmes. Alors pourquoi ne pas, de part et d'autre du Rhin, construire ensemble, petit à petit, une Europe des associations de solidarité tournées vers les quartiers délaissés ? C'est à quoi se sont attelées l'Afev Rhône-Alpes et l'allemande KMA, qui gère un lieu associatif dans une importante friche industrielle du quartier berlinois de Kreuzberg. « Il s'agit d'une vraie porte ouverte à tous ceux qui veulent donner du temps aux autres, explique Antoine Simon, délégué territorial de l'Afev, depuis le prof qui s'y engage comme écrivain public jusqu'au voisin qui vient donner des cours d'arts martiaux... avec un fonctionnement incroyablement souple comparé à celui des lieux similaires en France, qui sont souvent très lourds à gérer. On a l'impression que, là-bas, tout se monte facilement. Et

on voulait comprendre comment. » Car les Lyonnais ont une idée derrière la tête : créer à leur tour un lieu convivial et fédérateur, ouvert à d'autres associations, « où pourraient se rencontrer les étudiants bénévoles et les jeunes de l'agglomération pour monter des projets ensemble. » De leur côté, les responsables de KMA se montrent curieux de savoir s'il est possible de transposer à Berlin l'accompagnement éducatif « à la française ». Tout était donc en place pour un partenariat fructueux.

## Un lieu idéal à Lyon

À la fin du mois de mars dernier, une délégation de jeunes et de responsables de KMA a été invitée pour une semaine dans l'agglomération lyonnaise. Bénévole à l'Afev, Gil Laurent a ainsi hébergé chez elle l'un des Berlinoises durant son séjour. Au programme : découverte des structures d'action sociale, rencontre avec d'autres

associations, avec des élus, temps d'échange et de travail en commun... Gil a même emmené son hôte suivre son action d'accompagnement éducatif auprès d'un élève de CM2. Puis les Français ont demandé à leurs invités d'exprimer leur vision d'un lieu idéal à Lyon, en fonction de ce qu'ils avaient pu voir et ressentir de la jeunesse française. « On a eu énormément de retours là-dessus, précise Antoine, ça nous a permis de commencer à travailler sur l'ouverture du lieu. »

À leur tour, des bénévoles et des salariés de l'Afev devraient bientôt se rendre à Berlin avec des jeunes de l'agglomération lyonnaise pour décortiquer le fonctionnement de KMA, repérer ce qui pourrait marcher ou non en France. « J'ai vraiment envie d'aller voir à quoi ressemble leur structure, se réjouit Gil, devenue aujourd'hui coordonnatrice d'actions à l'Afev. Je suis très curieuse de voir comment on pourrait recréer ce type de centre à Lyon, et comment on pourrait transplanter l'accompagnement éducatif en Allemagne. » Et ensuite ? Antoine imagine déjà d'installer un permanent de l'Afev à Berlin et d'accueillir un salarié de KMA à Lyon, de manière durable, afin de renforcer les échanges et de travailler main dans la main. L'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) a d'ores et déjà montré un vif intérêt pour le projet. C'est ainsi, petit à petit, que notre Europe se construit.

Matthieu Crocq

[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)  
[www.kma-antenne.de](http://www.kma-antenne.de)

## Des scénarios contre les discriminations

Pour un discours citoyen autour de la lutte contre les discriminations, le Crips et le Geps lancent du 5 octobre 2006 au 28 février 2007 un concours d'idées de courts métrages : « Scénarios contre les discriminations ». Les participants sont appelés à présenter des idées originales de scénarios pour réaliser des films de 2 à 4 minutes maximum chacun. Ces films sont destinés à être diffusés sur les chaînes de télévision et dans les salles de cinéma. Les idées de scénarios peuvent être présentées à titre individuel ou en équipe.

[www.contrelesdiscriminations.fr](http://www.contrelesdiscriminations.fr)

## Campagne « Ca donne pour les vacances »

La Jeunesse au Plein Air organisait du 17 janvier au 11 février 2007 dans les écoles publiques et les centres de vacances et de loisirs sa 62<sup>e</sup> campagne de solidarité pour aider les enfants et les jeunes à partir en vacances. Cette opération s'est achevée par une collecte nationale dont les sommes recueillies seront redistribuées sous formes de bourses individuelles d'aide au départ en vacances.

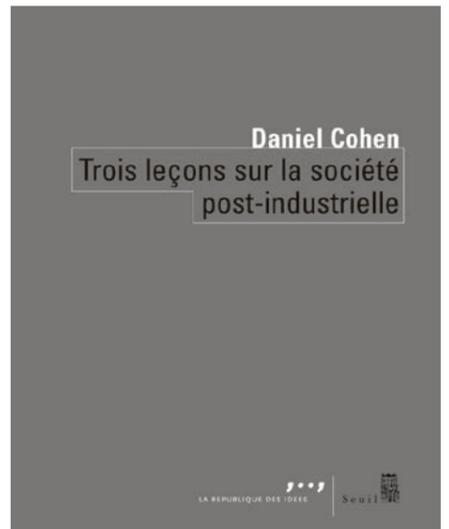
[www.jp.a.asso.fr](http://www.jp.a.asso.fr)

# Réflexions sociétales

A la veille des élections présidentielles l'ensemble des candidats seraient bien inspirés de se plonger dans « Trois leçons sur la société post-industrielle ».

Cet ouvrage fait écho à celui de Daniel Bell qui, dès 1973, dans *The coming of the Post-industrial Society*, présentait de manière prémonitoire, la société post-industrielle comme la « Société de la connaissance ». Daniel Cohen comme beaucoup de chercheurs en sciences humaines, d'hommes politiques et d'acteurs économiques, est d'accord avec cette qualification. Elle traduit l'évolution d'un système économique, de plus en plus ouvert sur le monde, organisé autour de deux secteurs en développement continu ces dernières années : les services et les activités de conception ou de prescription qui nécessitent un certain niveau de formation. Tout au long de son propos l'auteur démontre que l'impératif pour l'avenir est d'investir dans la recherche et l'enseignement supérieur. A partir de son analyse il apparaît que la société de la connaissance ne peut se limiter à un vaste marché de la connaissance. Il devient urgent de réfléchir aux modalités de partage et d'échange de ce nouveau bien immatériel qu'est l'accès aux savoirs et à la formation.

Daniel Cohen n'hésite pas à donner un rôle central à l'université au 21<sup>ème</sup> siècle qui, selon lui, est de la même nature que celui joué par l'entreprise au 20<sup>ème</sup> pendant la période industrielle. Elle est désormais « l'institution qui fixe la matière première, le savoir et la formation, dont se nourrit le reste de la société ».



L'ensemble des corps intermédiaires, singulièrement les associations et les syndicats, doivent intégrer cette nouvelle donne. Ainsi, ils contribueront, en complément des établissements d'enseignement supérieurs, à diffuser l'accès à la connaissance à toutes les couches de population sur l'ensemble de nos territoires. A l'heure où le taux de chômage des jeunes vivant dans les banlieues tutoie les 40 %, nous mesurons tous l'importance de cet enjeu.

**Trois leçons sur la société post-industrielle, de Daniel Cohen, collection « La République des idées », éditions du Seuil, 90 pages.**

## SUR LE PETIT ÉCRAN

# « L'avenir en sursis »

Kahina et Kevin viennent d'avoir 18 ans. Elle vit dans un quartier sensible de Lyon. Lui a vécu dans la rue, au Havre. Enfance difficile, quelques bêtises qui dégénèrent et les voilà estampillés « jeunes délinquants récidivistes ». Tous les deux s'apprentent à passer au tribunal. Kahina est accusée de violence et violation de domicile, après avoir saccagé l'appartement d'une amie. Avec ses complices, elle va affronter le juge lors d'une confrontation, dernière étape avant son procès. Kevin lui, a mis le feu à une voiture, et l'incendie s'est propagé à des entrepôts. Il va passer devant le Juge des enfants.

Ce documentaire dépasse le cliché des « terreaux de banlieue » qui grossissent les chiffres

de la délinquance. La caméra accompagne Kahina et Kevin qui se préparent à leur procès et capte leurs rêves et leurs doutes. Pour eux, ce passage en justice fait office de passage à l'âge adulte. Un passage douloureux mais indispensable pour construire l'avenir dont ils rêvent. A moins qu'une peine de prison ne vienne anéantir leurs projets..

**Documentaire réalisé, en 2006, par Dominique Fischbach, et produit par Piments Pourpres Productions, avec la participation de France 5. Première diffusion le 27 février à 21 h40, sur France 5.**



## Prix de l'Etudiant Entrepreneur en Economie Sociale

Vous entreprenez dans l'Economie Sociale ? La LMDE et l'ASFONDES récompensent jusqu'à 5 000 euros les réalisations et projets à forte valeur sociale ajoutée.

[www.lmde.com](http://www.lmde.com)



## Pas de quartier pour les inégalités !

L'Afev lance une campagne autour de la question de l'éducation et des quartiers populaires, afin que 150 000 jeunes ne quittent plus, chaque année, le système scolaire sans qualification.

Chaque année, 20 % d'une génération quitte le système scolaire sans qualification et 40 % des jeunes dans les quartiers en difficulté sont sans emploi. L'exclusion d'une partie de la jeunesse est l'une des causes des troubles violents qui agitent les banlieues, les discréditent injustement et plongent leurs habitants et ceux qui y travaillent chaque jour un peu plus dans le découragement.

Cette situation n'est plus supportable. Il est urgent de renforcer la lutte contre les inégalités et les discriminations : la fatalité d'être né ou d'habiter dans un quartier ne doit plus exister !

Cette crise pointe notamment les limites des politiques publiques d'éducation. Elle ne pourra être dépassée sans un engagement résolu et renforcé de tous : pouvoirs publics, citoyens, société civile. De nouveaux projets adaptés à la situation doivent garantir à tous l'accès à l'éducation, et par conséquent à la culture, à la mobilité, au travail, au logement, à la santé et aux loisirs. Il est urgent que des travaux nationaux concertés entre les acteurs des quartiers et nos parlementaires s'enclenchent afin d'impulser ou de soutenir des initiatives permettant de contrecarrer radicalement l'exclusion d'une partie de la jeunesse.

En mobilisant chaque année 7 500 étudiants bénévoles dans des accompagnements éducatifs réguliers auprès de 10 000 jeunes en difficulté, l'Afev crée du lien social dans les quartiers défavorisés et lutte activement contre les inégalités.

La relégation de 150 000 jeunes chaque année est un scandale et doit être traitée comme une cause nationale. À partir de maintenant, personne ne doit plus sortir du système scolaire sans qualification.

En signant cet appel, je demande qu'une commission d'enquête parlementaire examine, dès la prochaine session, les motifs de ce désastre avec tous les acteurs des parcours éducatifs (jeunes, enseignants, établissements scolaires, associations, parents, élus, etc.).

Son travail devra déboucher sur un effort sans précédent et des actions ouvrant de réelles perspectives à la jeunesse des quartiers.

Signez l'appel en ligne sur [www.pasdequartier.org](http://www.pasdequartier.org)



## 4<sup>e</sup> édition des Journées Mondiales des Jeunes Solidaires

Retrouvez la campagne « Pas de quartier pour les inégalités ! » lors des Journées Mondiales des Jeunes Solidaires. Au printemps 2007, ces journées alliant fêtes, débats, forums associatifs et actions solidaires rassembleront 50 000 personnes dans 30 villes en France. Elles seront l'occasion d'exprimer notre refus des discriminations et de l'exclusion d'une partie de la jeunesse ainsi que de valoriser les initiatives de jeunes engagés et de susciter l'envie d'agir.

Les Journées Mondiales des Jeunes Solidaires reçoivent le soutien de l'ONU via le label « Global Youth Service Day » ainsi que de nombreux acteurs associatifs, institutionnels et privés.

De nouveaux artistes viendront encore cette année se rajouter à la liste de ceux déjà présents lors des éditions précédentes : Rachid Taha, Massilia Sound System, Lo'Jo, Dionysos, MAP, Mouss et Hakim, K2R Riddim...

Journées Mondiales des Jeunes Solidaires du 14 mars au 5 mai 2007 et notamment :

A Nantes le 24 mars : animations en centre-ville et grand concert de la jeunesse solidaire.

A Paris le 24 avril : concert au Cabaret Sauvage.

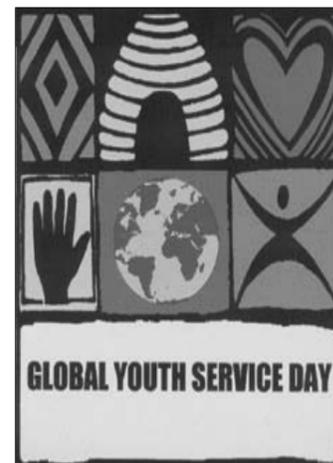
A Lyon le 26 avril au Transbordeur : concerts et forum associatif.

A Toulouse le 4 mai : accueil de 150 jeunes espagnols, grand débat « pas de quartier pour les inégalités ! », repas de quartier, fanfare déambulatoire et concert au Zénith.

A Lille le 5 mai : grand chapiteau avec théâtre de rue, grands jeux coopératifs, débat et concert

Et des centaines d'événements organisés dans toute la France :

Ecofestival à Albi, exposition itinérante « mon quartier, ma ville » dans le Nord Pas de Calais, chasse aux trésors avec les enfants suivis par l'afev à Nancy, concert et grande journée du volontariat à Saint Etienne, forum de l'orientation à Dunkerque, ... et d'autres actions à Agen, Angers, Béthune, Bordeaux, Brest, Caen, Cergy, Chambéry, Cherbourg, Clichy, Créteil, Evry, Hénin-Beaumont, La Rochelle, Lens, Lille, Marne-la-Vallée, Marseille, Montpellier, Nanterre, Nice, Poitiers, Reims, Rennes, Saint Denis, Tarbes, Valenciennes, Villetaneuse...



Pour en savoir plus : [www.afev.org](http://www.afev.org) et [www.pasdequartier.org](http://www.pasdequartier.org)

### Volontaires ! n°10

publié par l'Afev

26 bis, rue de Château-Landon – 75010 Paris  
Tél. : 01 40 36 01 01 – Mail : [pole.national\(at\)afev.org](mailto:pole.national(at)afev.org)  
Directrice de la publication : Anne Korobelnik

Coordination, rédaction, réalisation :

Charlotte Alix, Mathias Bocabeille,  
Nathalie Broux, Matthieu Crocq, Nicolas Delesque,  
Paul Falzon-Monferran, Eunice Mangado,  
Anne-Sophie Morel, Christophe Paris, Julien Poncet,  
Elise Renaudin, Jérôme Sturla et Tanguy Tollet.

Crédits photographiques :

Charlotte Alix (page 2)  
Dylan Calves (pages 1, 2, 3 et 4)  
© M. M. (page 6)

« Les inégalités » par Amina, Déborah, Marie, Marine, Maya et Ysihaka à Maison-Alfort (page 6)  
D. R. (autres)

Conception graphique : Claire Le Roy et Mathias Bocabeille

Impression : Graph 2000 – BP 61203 – Argentan cedex

ISSN 1765-4408  
Dépôt légal à parution